

Jeudi 16 novembre 2023 à 18h30

Personnes présentes à la réunion : Mme sauge (adjointe aux affaires scolaires), Mme Chambard (trésorière du SOU), Mme Alaix (trésorière adjointe du SOU), Mr Michel (délégué des parents d'élèves), Mme Krivan (déléguée des parents d'élèves), Mme Gontier (animatrice du périscolaire), Mme Robveille (directrice du périscolaire), Mr Occelli (DDEN), Mme Menager (enseignante), Mme Toffa (enseignante) et Mr Léger (directeur).

Personnes excusées : Mr Gusmeroli (maire), Mme Campo (IEN), Mr Ringot (délégué des parents d'élèves), Mme Albenque (enseignante), Mme Pernet (enseignante), Mme Caldwell (déléguée des parents d'élèves), Mme Le Douaron (déléguée des parents d'élèves) et Mr Deville (délégué des parents d'élèves).

Présentation / organisation du conseil d'école

Le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école

- I. Il vote le règlement intérieur.
- II. Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- III. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il **donne tout avis et présente toute suggestion** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - Les actions pédagogiques entreprises.
 - L'utilisation des moyens alloués à l'école.
 - Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés.
 - Les activités périscolaires.
 - L'hygiène scolaire.
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- IV. Il adopte le projet d'école
- V. Il est consulté par le Maire sur :
 - L'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
 - La modification des horaires d'entrée et de sortie.
 - Des modalités d'organisation d'un service de garderie.
- VI. Il est informé sur :
 - L'organisation des aides spécialisées.
 - Les modalités de rencontres des maîtres avec les parents de leurs élèves, notamment la réunion de rentrée.

1 Organisation de l'école

1.1 L'équipe pédagogique

Cette année Laura Pernet fait son retour dans l'équipe enseignante. Elle complétera Delphine Albenque le lundi.
Nous accueillons également Léa Cananzi qui enseigne tous les vendredis auprès de la classe des CE1/CM2.

1.2 Les représentants des parents d'élèves

Cette année, les délégués des parents d'élèves sont : Elise Krivan, Damien Ringot, Gabriel Michel, Emilie Le Douaron, Marie Caldwell et Xavier Deville

1.3 Bilan de la rentrée : effectifs

89 élèves inscrits à la rentrée. Depuis la rentrée de novembre, une ancienne élève a fait son retour à l'école (classe de CM1).

Répartition des élèves :

PS/MS : 21, GS/CP : 22, CE2/CM1 : 24, CE1/CM2 : 23

1.4 Projet d'école

Suite à l'évaluation d'école de l'année dernière, les axes de travail retenus pour notre projet d'école sont l'enseignement de l'oral, l'acquisition de compétences psychosociales, le développement de la collaboration et l'école dehors.

1.5 Vote du règlement intérieur

Règlement voté à l'unanimité

1.6 Les évaluations nationales

Les compétences des élèves de CP, de CE1 et de CM1 sont évaluées en français et en mathématiques dans le courant du mois de septembre puis de nouveau lors d'un point d'étape fin janvier. Ainsi, le professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

1.7 Aide aux élèves en difficulté : RASED et APC

Mise en place d'APC (activités pédagogiques complémentaires) les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.

Interventions de la psychologue scolaire, Mme Ferreol, qui vient observer quelques enfants.

Interventions également de la maîtresse E (aide pédagogique auprès de petits groupes d'élèves), Mme Odet, deux fois par semaine de novembre à janvier auprès de 3 élèves de CP et 2 de CE1.

1.8 PPMS

Deux exercices « évacuation incendie » ont eu lieu en septembre et en octobre sur les temps scolaire et périscolaire. Aucun problème particulier n'a été rencontré. Deux autres exercices du même type sont prévus durant l'année.

Un exercice « attentat intrusion » a eu lieu le vendredi 6 octobre.

1.9 Etudes dirigées

Les études dirigées ont été remises en place chaque lundi de 16h30 à 17h30. Les enfants accompagnés par un enseignant peuvent y faire leurs devoirs. Les inscriptions se font sur l'application « Eticket ».

Au vu de la forte demande, une priorité sera faite aux enfants qui en ont le plus besoin.

2 Vie de l'école

2.1 Sorties effectuées et projets pour cette année

Seul le projet « le parc naturel régional d'hier à aujourd'hui » a été retenu pour les CE2/CM1. Les autres classes ne peuvent pas participer cette année aux projets parc car elles ne sont pas prioritaires (elles ont déjà bénéficié de ces projets en 2022/23).

Les enseignants souhaitent créer un parcours artistique aux alentours de l'école (peut-être sur un chemin communal ?) en faisant intervenir des artistes locaux auprès des enfants pour fabriquer des œuvres qui seraient exposées sur le chemin. En lien avec ce projet, Jim prunier qui travaille à la maison de l'architecture, interviendra dans chaque classe pour apprendre à mettre en valeur une œuvre d'art (travail sur la lumière, la perspective, le cadre, les matériaux et le décor).

Nous avons la volonté de créer plusieurs moments de cohésion entre les enfants de l'école. Ainsi, nous avons prévu plusieurs rencontres sportives pour toute l'école (cross, olympiades, tournoi de rugby à partir du CE1, ...). Parallèlement, nous proposerons des demi-journées avec une thématique commune à toute l'école comme la demi-journée « sorcellerie et magie » qui a eu lieu en octobre.

A partir du CP, tous les enfants participent trois fois par semaine à un décloisonnement. En effet, une heure par jour, les classes sont mélangées pour travailler en histoire, en sciences ou en géographie.

Cette année, nous souhaitons également mettre en place le dispositif « l'école dehors » une fois par mois.

2.2 Péri-scolaire et restaurant scolaire

Florence Moulet (animatrice) et Thierry Trilles (accompagnateur dans le bus scolaire) ont rejoint l'équipe du péri-scolaire.

A partir du 1^{er} décembre, Mr Trilles ne pourra plus assurer son service. Or pour l'instant personne ne s'est proposé pour le remplacer. Sans accompagnateur, les enfants de moins de 5 ans ne pourront plus être pris en charge par le bus scolaire.

En janvier, les tarifs du péri-scolaire vont augmenter de 5% et ceux de la restauration de 10%. Le tarif social reste en vigueur. Une aide financière aux personnes bénéficiant des coefficients les plus faibles sera ajoutée (repas à 1 euro).

Les projets du péri-scolaire :

- Club journalisme (création d'un podcast avec l'aide du bibliothécaire, Nathan Haimovici).
- Projets menés au cours de l'année en fonction des souhaits des enfants (exemple : collecte de dons pour le Maroc).
- Volonté de réouvrir les temps péri-scolaires aux personnes extérieures (interventions de parents, d'artistes, ...).
- Gros travail avec la Mairie sur les économies d'énergie.
- Projet de travailler cette année sur la thématique du sport en lien avec les jeux olympiques (diversités des épreuves, esprit d'équipe, ...).
- Souhait d'installer une poubelle de tri pour le papier (type benne) devant l'école.

La restauration :

- Volonté de travailler davantage avec les producteurs de St Pierre de Chartreuse (une réunion avec les principaux intéressés a eu lieu à ce sujet).

3 Mairie

De nombreux travaux ont été réalisés pendant les vacances de Toussaint (installation électrique, montage d'étagères, petits bricolages, ...). Merci aux services techniques.

4 Représentants des parents d'élèves

Pas de question particulière

5 SOU des écoles

Le Sou des écoles est une association loi 1901 qui fonctionne avec des parents bénévoles et qui permet d'organiser et de financer des manifestations.

L'assemblée générale qui a eu lieu le 10 octobre a rassemblé peu de personnes.

De nombreuses manifestations sont prévues cette année encore (ventes de barres de céréales, vente de sacs, vente de saumon, soirée ski, carnaval, vente de brioches, tombola, kermesse, vente de chocolat, vente de crêpes, ...) et l'équipe du Sou aura besoin d'aide. Si vous souhaitez participer à l'un de ces événements, n'hésitez pas à contacter le Sou sur l'adresse soudes4montagnes@gmail.com

Fin du Conseil : 20h40

Le directeur, Antoine Léger